

JANVIER 2025

BULLETIN MUNICIPAL



monchaux-sur-ecaillon.fr

City All

Vocux du Maire 01

Travaux 02

Festivités 03

Calendrier 2025 08

État civil 09

Informations 10



Chères Monchalsiennes, chers Monchalsiens,

Ensemble, nous tournons la page 2024 qui nous a procuré de la fierté avec les JO de Paris, de la morosité avec les épisodes climatiques, de l'inquiétude avec les différents événements dans le monde et la situation économique et politique de notre pays. Une année qui nous a aussi permis d'avancer collectivement dans la réalisation de nos projets.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour le développement de notre commune. Plusieurs investissements majeurs ont été réalisés : Aménagement sécuritaire route de Verchain; Création de places de parking rue du Chaufour; Réfection de certaines pilasses de l'église; Aménagement du domaine public rue d'en Haut pour l'accessibilité aux terrains constructibles; Pose de brise-vent sur la piste de javelot; Création d'une porte de liaison entre la salle et la cuisine dans l'espace Jean-Claude Puech; Pose de panneaux de signalisation, d'affichage libre; Divers travaux par les agents communaux : espaces verts, peintures dans les différents bâtiments communaux. Tous ces investissements représentent un total de 194360 euros TTC.

Tout a pu être réalisé grâce à une bonne gestion de la commune et à l'obtention de subventions par le Département (ADVB) et Valenciennes Métropole (FSIC) sans lesquelles ces projets n'auraient pu voir le jour.

En 2024, le conseil municipal a eu la volonté de développer des projets en faveur de l'enfance et de la jeunesse : d'octroyer une bourse scolaire aux collégiens, lycéens et étudiants; de participer financièrement aux centres aérés en l'élargissant aux stages de découverte et sportifs; de créer un pass sportif et culturel ; d'organiser des sorties et activités en direction des ados.

La gratuité de la bibliothèque (reconduite en 2025) s'est traduite par une augmentation des adhérents due aussi à la diversité des contenus proposés et à la qualité de l'accueil proposé par Corinne, Anne et Isabelle. Le conseil les remercie pour leur engagement.

Nous avons aussi opté pour l'augmentation de l'âge minimum de participation aux festivités pour les aînés qui atteindra 65 ans en 2026.

En 2024, il a été décidé par le SIMOUV et le délégataire Kéolis de supprimer tous transports les week-ends et vacances scolaires de la ligne 103, unique bus qui dessert notre commune. Avec le soutien de la municipalité, une pétition a vu le jour portée par les usagers et signée par de nombreux Monchalsiens. Celle-ci a été envoyée aux différents services concernés, à M le Député et remise à M le sous-préfet lors de sa visite du 12 juillet dans notre commune.

À cette occasion, nous avons présenté nos problématiques et projets auxquels il a été très sensible convoquant peu de temps après différents partenaires à une réunion de concertation sur la mise en place d'une piste cyclable permettant aux jeunes de pouvoir sortir de la commune en toute sécurité.

Pour 2025, malgré un contexte économique austère, nous prévoyons d'investir dans des projets d'amélioration du cadre et de la qualité de vie : création d'une aire de jeux à côté du city stade comprenant aussi des espaces ludiques et sportifs; la réfection de 4 vitraux de l'église; le remplacement du puit de lumière dans la cuisine de la MAM; le remplacement de deux fenêtres de toit de la cuisine de la salle des fêtes; l'étude du déploiement de la vidéo protection et de son planning de réalisation; l'adhésion au réseau Myriade afin de permettre aux adhérents de notre bibliothèque d'accéder aux ressources offertes par les médiathèques de Valenciennes Métropole; la poursuite de l'étude d'agrandissement du cimetière; et bien sûr l'aménagement et l'entretien des espaces verts par Michaël et Sébastien.

Concernant l'aménagement d'un espace nature le long de l'Écaillon, j'ai demandé à Valenciennes Métropole d'inscrire ce projet dans le schéma directeur de restauration de l'agglomération afin d'obtenir les meilleurs financements. Celui-ci sera finalisé fin 2025.

À propos de la fiscalité communale, je tiens à vous annoncer que malgré l'inflation et l'augmentation des charges pesant sur les collectivités, nous maintiendrons cette année encore un gel des taxes communales grâce à une bonne gestion des finances. C'est un choix que nous assumons pleinement, car nous savons combien il est essentiel de préserver votre pouvoir d'achat tout en continuant à investir pour l'avenir. Je souhaite également saluer ici nos associations, véritables forces vives de Monchaux-sur-Écaillon. Leur dynamisme, leur créativité et leur engagement permettent d'animer notre commune tout au long de l'année. Leur travail contribue au lien social qui fait l'identité de notre village. Je tiens à remercier les bénévoles et participants pour leur enthousiasme et leur dévouement sans faille. Cette année encore, la mobilisation lors du weekend du téléthon a permis de reverser à l'AFM téléthon la belle somme de 3423,50€. La quatrième corrida a attiré 475 athlètes. Je tiens à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont aidé au succès de cette manifestation.

Je voudrais exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des agents municipaux, pour leur professionnalisme et leur sens du service public, ainsi qu'à l'équipe municipale, élue à vos côtés, pour son engagement quotidien et sa détermination à œuvrer pour le bien-être de notre commune.

Chers habitants, Monchaux est une commune où il fait bon vivre, une commune que nous construisons ensemble jour après jour. En 2025, poursuivons sur cette dynamique de solidarité, d'innovation et de convivialité qui nous est si chère. Ensemble, soyons ambitieux pour notre village tout en restant fidèles à nos valeurs de partage et de proximité.

Je vous adresse à toutes et tous, au nom de la municipalité, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année : qu'elle soit fructueuse, chaleureuse, pleine de réussite dans vos projets personnels et professionnels et de santé qui nous est chère.

Votre maire dévoué
Bernard De Meyer

Projet de réaménagement du cimetière

Confrontée à un problème d'espace insuffisant dans le cimetière actuel, la municipalité a décidé d'étudier la faisabilité de son agrandissement en se conformant aux dispositions de l'urbanisme local applicables au territoire. À cet effet, le cabinet Tesson a été missionné pour réaliser une étude pour le réaménagement et l'extension du cimetière pour un montant de 240325€ HT. Ce projet prend en compte :

- l'agrandissement tout en revoyant l'aménagement de l'existant,
- l'accessibilité de l'ensemble du cimetière et son extension,
- le réaménagement, la sécurisation des abords du cimetière et son entrée principale,
- le placement de nouvelles entrées/sorties à des points stratégiques du cimetière pour faciliter les accès aux différents sites de recueillement,
- la création de nouvelles places de stationnement,
- l'accentuation de la végétation,
- la création de nouveaux caveaux et cavurnes.

Cette étude servira de base de réflexion pour le conseil municipal qui prendra ses décisions sous condition d'obtention de subventions et en fonction de la capacité financière communale. Ce projet sera réalisé en différentes phases étalées sur 2 à 3 années.



Spectacle les cours d'histoire de mamie grimoire

La compagnie "Les Bétonneuses" a proposé un spectacle idéal pour découvrir l'époque de l'Antiquité de manière ludique et amusante.



Repas des aînés

Sandy a captivé l'assistance durant l'excellent repas préparé par le traiteur "Au pied de mon arbre".





Dans l'objectif de soutenir l'éducation artistique et culturelle en direction des enfants, Valenciennes Métropole a proposé un atelier d'éveil musical dans notre bibliothèque.

Éveil musical bibliothèque



Atelier Halloween bibliothèque

Un grand merci aux Ch'tites créasolidaires roses qui ont proposé un atelier créatif sur le thème d'Halloween aux enfants de 8 à 12 ans.



11 novembre

En compagnie de l'Harmonie communale, un hommage a été rendu aux soldats Français et Anglais qui ont combattu lors de la 1ère guerre mondiale.



L'association l'Effet du pinceau, avec le soutien de la municipalité, a encore organisé cette année un très bel événement culturel et artistique.

Exposition des artistes



Un grand merci à l'ensemble des bénévoles d'associations pour leur mobilisation solidaire ainsi qu'aux participants qui ont soutenu leur travail.

TÉLÉTHON



Corrida

Cette année, pour la 4ème édition, 475 athlètes sont venus affronter la côte du bonheur.



Spectacle de Noël

La municipalité a offert aux enfants le spectacle de Silvant Michel "Barbe Blanche Bonnet Rouge".



- **7 JANVIER** VŒUX DU MAIRE MUNICIPALITÉ
- **11 JANVIER** GALETTE DES AINÉS MUNICIPALITÉ
- **16 MARS** BROCANTE MUSICALE ASSOCIATION L'ENVOL MUSICAL ANNULÉE
- **20 MARS** GRAND PRIX DE DENAIN
- **5 AVRIL** ATELIER CRÉATIF ADULTE ASSOCIATION CH'TITES CRÉASOLIDAIRES ROSES
- **6 AVRIL** BROCANTE VILLAGE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **13 AVRIL** PARIS - ROUBAIX
- **19 AVRIL** MADAME LA CLOCHE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **19-20-21 AVRIL** CONCOURS EN INDIVIDUEL JAVELOT ASSOCIATION FRANCS TIREURS
- **8 MAI** DÉFILÉ + MÉDAILLES DU TRAVAIL + ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
MUNICIPALITÉ
- **23 MAI** FÊTE DES MÈRES MUNICIPALITÉ
- **1 JUIN** FÊTE DE LA PÊCHE ASSOCIATION TRUITE MONCHAUX- THIAN
- **20 JUIN** FÊTE DE LA MUSIQUE ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
- **13 JUILLET** FESTIVITÉS DU 14 JUILLET ASSOCIATIONS FRANCS TIREURS BELOTE
COME PÉTANQUE TRUITE MONCHAUX-THIAN LOISIRS ET FÊTES MUNICIPALITÉ
- **28 JUIN AU 23 AOÛT** CONCOURS PÉTANQUE OUVERT À TOUS ASSOCIATION COME PÉTANQUE
- **12-13-14 SEPTEMBRE** CONCOURS INDIVIDUEL DE JAVELOT ASSOCIATION FRANCS TIREURS
- **4 OCTOBRE** REPAS DES AINÉS MUNICIPALITÉ
- **11 OCTOBRE** CONCOURS DE BELOTE OUVERT À TOUS ASSOCIATION LA BELOTE
MONCHALSIENNE
- **25 OCTOBRE** OCTOBRE ROSE ASSOCIATION CH'TITES CRÉASOLIDAIRES ROSES
- **11 NOVEMBRE** DÉFILÉ MUNICIPALITÉ
- **6-7 DÉCEMBRE** SAINT NICOLAS TÉLÉTHON CORRIDA TOUTES LES ASSOCIATIONS MUNICIPALITÉ
- **20 DÉCEMBRE** FESTIVITÉS DE NOËL + COLIS DE NOËL ASSOCIATION LOISIRS ET FÊTES
MUNICIPALITÉ

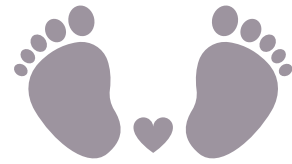
LES DÉFILÉS DU 8 MAI, 14 JUILLET ET 11 NOVEMBRE SONT ACCOMPAGNÉS PAR

L'HARMONIE COMMUNALE MONCHAUX-PROUVY

Les dates sont annoncées sous réserve de modifications.

Toutes nos félicitations aux heureux parents

- DREMIERE WEAVER Céline née le 12/01/2024
- LE MAGUER STOPIN Paulin né le 29/04/2024
- DEMAN Charles né le 07/07/2024
- AIT EL HADJ Sinan né le 13/07/2024
- SIRVENT Raphaël né le 30/07/2024
- WAGER Maé né le 30/07/2024
- DURIN Liv née le 05/08/2024
- MARECHAL Raphaël né le 22/11/2024
- BOULOGNE Charlie né le 20/12/2024
- ZAK Malo né le 30/12/2024



Tous nos vœux de bonheur



- Mme BRIOT Chantal et M NOULARD Philippe le 27/01/2024
- Mme SANTOS MAYER Paula et M BEX Philippe le 25/05/2024
- Mme MAROUSEZ Sophie et M THIRANT Xavier le 15/06/2024
- Mme ANDERLIN-SZCZEPANIAK Camille et M DEGARDIN-VAN GEEM Axel le 07/09/2024

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches

- M DUBOIS René le 16/04/2024
- Mme BOURLET veuve LOUVION Gisèle le 09/06/2024
- M LEPORE Antonio le 04/07/2024
- Mme DECLOQUEMENT épouse FIEVET Evelyne le 07/07/2024
- M DUSART Patrick le 27/07/2024
- M VOLMA Alexandre le 11/08/2024
- Mme SEGARD veuve VANHEULEN Clara le 16/09/2024
- Mme DISANT Jacqueline le 07/10/2024
- M DELAHAYE Rudy le 29/10/2024
- M HYOLLE Bernard le 30/11/2024



Bienvenue aux nouveaux Monchalsien.ne.s

- M CROIN Quentin et Mme DOUAI Perrine 14 rue des Iris
- Mme PETIT Christelle 15 rue du Pont
- M & Mme DESSE Grégory et Anne-Sophie 21 rue du Chaufour
- M DURAIN Ludovic et Mme LE TENEUR Stéphanie 3 rue du Pont
- M MAGEY Anthony et Mme HURE Colline 16 rue de Baillon
- M PONCHAUX Frédéric 30 rue du Chaufour
- M GALEROS Teristoklis et Mme OSABUOHUEN Blessing 3 bis rue du Pont
- M DEMAN Benjamin et Mme DETOURBE Wendy 10 rue de Valenciennes

Participation centres aérés

Pour 2025, la commune participe aux frais liés aux centres aérés dans les conditions suivantes:

- Dans la limite de 20 jours maximum, répartis sur les vacances scolaires (petites comme grandes) de l'année civile, du 01 janvier au 31 décembre 2025,
- Pour les enfants de 3 à 15 ans,
- En centre aéré et stage de découverte ou sportif.

Le montant de la participation sera reversé aux familles de Monchaux-sur-Écaillon uniquement et sur présentation d'une facture :

- Pour les enfants de -6 ans, remboursement dans la limite de 7€ maximum par jour,
- Pour les enfants de +6 ans, un remboursement de 12€ maximum par jour.

Recensement

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Une démarche très importante pour le développement de notre commune, car c'est le nombre d'habitants qui détermine le montant des dotations de l'État. Vous avez jusqu'au **15 février** pour répondre à l'enquête soit via le site le-recensement-et-moi.fr en utilisant les identifiants de connexion figurant sur la notice distribuée dans vos boîtes aux lettres, soit en contactant Mme Olivia Fayola, agent recenseur nommé par la commune.

Manifestations pour les aînés

Pour participer au repas des aînés, à la galette des aînés et au colis de Noël en 2025, l'âge minimal sera de 64 ans, soit être né.e.s avant le 1 janvier 1962. Pour l'année 2026, il faudra avoir 65 ans dans l'année.

Participation à la cantine

Suite à l'arrêt de l'aide de l'État concernant la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires, les tarifs de l'école élémentaire Gustave Ansart de Thiant ont été revus en fonction du quotient familial. La mairie de Thiant a précisé que ces nouveaux tarifs s'appliquent aux habitants de Thiant ainsi qu'aux extérieurs.

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé de ne plus participer au remboursement pour les enfants de Monchaux-sur-Écaillon allant à la cantine de l'école de Thiant.

Tennis

La période d'abonnement s'étend du 1er avril au 31 octobre de l'année en cours. Les clés sont à retirer en mairie contre signature d'un contrat de prêt par l'abonné qui doit être majeur. Il est précisé qu'en cas de non restitution de la clé d'accès sécurisée avant le 15 novembre de l'année, il sera facturé la somme de 200 € à l'abonné.e.

Bibliothèque

À compter du 01 janvier 2025, l'adhésion à la bibliothèque municipale sera gratuite. Horaires d'ouverture au public :

- lundi et vendredi de 17h à 18h30
- mercredi de 16h30 à 18h.

Brocante

La brocante municipale aura lieu le **dimanche 6 AVRIL 2025** de 8h à 16h.

Emplacement : 4€/5m,

Professionnels : 10€/5m.

Buvette et restauration sur place.

Permanences d'inscription salle Pierre Busin - 3 rue de Valenciennes :

- Lundi 10 mars de 18h à 20h - réservée uniquement aux Monchalsien.ne.s
- Mercredi 12 mars de 10h à 12h
- Samedi 15 mars de 10h à 12h
- Samedi 22 mars de 10h à 12h

Renseignements : monchaux-sur-ecaillon.fr
bboursiez@monchaux-sur-ecaillon.fr
 03 27 24 53 78.

Opération poules régionales

Chaque année, le SIAVED propose aux habitants de son territoire d'adopter 2 poules de races régionales. Cette action permet à la fois de préserver les races locales et de réduire les déchets ménagers.

En 2025, l'opération aura lieu sur le territoire de Valenciennes Métropole.

4 races sont proposées : Coucou des Flandres, Poule d'Estaires, Poule d'Hergnies ou Poule de Bourbourg.

Il vous suffit de remplir le bon de commande à retourner avant le vendredi 18 avril 2025 par courrier à "Service Prévention, Opération Poules Régionales, SIAVED - 5 route de Louches, 59282 DOUCHY-LES-MINES".

Le bon de commande est à retourner avant le vendredi **18 avril 2025** par courrier à l'adresse ci-dessus.

Je règle le montant de 10€ par chèque à l'ordre de « Régie de recettes déchèterie prévention » ou par espèces.

La remise des poules se déroulera mi-mai 2025 (pas de livraison à domicile). Un courrier d'invitation vous sera envoyé.

Une charte d'engagement devra être signée et rendue le jour de la remise des poules.

Une réunion d'information aura lieu le vendredi 28 mars à 18h30 (le lieu sera indiqué sur l'invitation)

Plus d'informations au 09 70 19 21 70 ou par mail : prevention@siaved.fr .



Évènement « Made in Valenciennes »

L'Office de Tourisme & des Congrès de Valenciennes Métropole organise du **10 au 22 février 2025** sa 7ème édition de l'évènement Made in Valenciennes, la quinzaine dédiée à la découverte du tourisme industriel.

Made in Valenciennes a pour objectifs de découvrir le savoir-faire du Valenciennois dans les secteurs aussi diversifiés que l'automobile, la logistique, le transport, l'innovation, la culture et le divertissement, l'énergie, la santé, l'agro-alimentaire, les services...

Au programme de cette édition 2025, plus de 30 entreprises partenaires qui vous ouvrent leurs portes ou coulisses dont 4 nouvelles venues nous rejoindre : Imprimerie Gantier, Poweend, Hiolle industries, CMA Trith St Léger (carrosserie) & Rouvignies.

9 secteurs d'activités à découvrir, plus de 1600 places disponibles, plus de 120 créneaux de visites disponibles à partir du 28 janvier et c'est gratuit !

La billetterie en ligne sera ouverte dès le 28 janvier à 10h sur le site de l'office de tourisme. Vous souhaitez couvrir l'évènement à nos côtés, participer à l'une ou plusieurs visites d'entreprises,

réaliser un tournage, des prises de vues, des interviews des entreprises partenaires ?

→ Contactez directement le 06 73 61 86 75 - vbornier@tourismevalenciennes.fr (Mme Boucaut) ou 06 77 42 28 83- vsimonnet@tourismevalenciennes.fr (M.Simonnet)

Retrouvez l'évènement sur la page dédiée www.tourismevalenciennes.fr/evenements.

